

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-049**

L'an deux mil vingt deux, le 7 avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA (à partir de 18h11), M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (jusqu'à 19h22), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme BRAU-BOIRIE, Mme CASTEL à M. UGALDE, Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE (jusqu'à 18h11), Mme ZITTEL à M. ARCOUET, M. ETCHETO à Mme DUPREUILH (à partir de 19h22)

**Absent(s) :**

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de M. UGALDE,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Rénovation et extension du musée Bonnat-Helleu – Lot 02A démolition, gros-œuvre, fondations-VRD - Avenant n°2.

Dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du musée Bonnat-Helleu, la Ville de Bayonne a confié au groupement d'entreprises EIFFAGE CONSTRUCTION SUD-AQUITAINE / KELLER FONDATIONS SPECIALES le lot 02A portant sur les travaux de gros œuvre, fondations et VRD (n°21009). Ce marché a été conclu le 01/03/2021 pour un montant total de 6 685 796,17 € HT.

Les investigations complémentaires menées au terme de la phase de fouilles archéologiques ont conclu à la nécessité de prévoir des ouvrages de soutènement complémentaires au droit de la mitoyenneté avec le lycée Paul Bert. Les niveaux d'assise constatés au niveau des fondations du mur d'enceinte du lycée ne permettant pas d'assurer sa stabilité sur la totalité du linéaire objet de terrassements côté musée, il a été décidé, sur préconisation du bureau d'études de sols, de créer une paroi berlinoise garantissant le soutènement requis.

Il s'avère ainsi nécessaire de compléter les prestations prévues au marché de travaux du lot 2A concernant les travaux de gros œuvre, fondations et VRD. Les compléments correspondants génèrent une plus-value de 24 068,90 € HT portant le montant du marché à 6 709 865,07 € HT soit une augmentation de 0,36%.

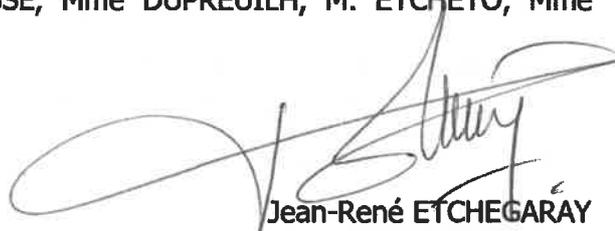
En termes de délai d'exécution, les prestations complémentaires objets de la plus-value ne modifient pas les conditions de départ puisqu'elles peuvent être réalisées en temps masqué, pendant la phase de réalisation des fondations.

Dans le cadre de ce qui précède, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la société EIFFAGE CONSTRUCTION l'avenant n° 2 ci-annexé au marché n°21 009.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité des votes exprimés**

Non-participation au vote : 7, M. PAULY (en sa qualité de conseiller intéressé), Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD



Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
**David Tollis**  
Directeur général adjoint



	NO	DATE	VUE
Resp	ER	11/3	1/6
Dist			
DGA	5/17		

## AVENANT N°2

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Bayonne  
HOTEL DE VILLE  
1 AVENUE MARECHAL LECLERC  
64100 BAYONNE

Tél : 05.59.46.61.63  
Poste : 61.63  
Télécopie : 05.59.59.30.91  
Courriel : marches@bayonne.fr  
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.bayonne.fr>

<https://demat-ampa.fr>

Représenté par : Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal délégué  
à la commande publique

### B - Identification du titulaire du marché

Groupement d'entreprises représenté par :  
EIFFAGE CONSTRUCTION SUD AQUITAINE  
2b rue de Lamouly  
Résidence Magenta  
64600 ANGLET  
Courriel : [be.ecsa-pbl.construction@eiffage.com](mailto:be.ecsa-pbl.construction@eiffage.com)  
Tél. : 05.59.42.57.57  
Fax. : 05.59.42.57.50  
SIRET : 09628055700040

Représenté par : Monsieur le Directeur

Liste des co-traitants :

Entreprise	Coordonnées
KELLER Fondations Spéciales Agence Sud-Ouest 4 voie romaine Espace France, bâtiment B 33610 CANEJAN	Courriel : <a href="mailto:sudouest@keller-france.com">sudouest@keller-france.com</a> Tél. : 05.56.99.31.41 SIRET : 41928326200261

## C - Objet du marché

RENOVATION ET EXTENSION DU MUSEE BONNAT HELLEU, MUSEE DES BEAUX-ARTS - LOT  
2A DEMOLITION GROS-OEUVRE FONDATIONS – VRD

Lot n° 02 A : démolition - fondations - gros oeuvre - VRD

Référence du marché : 21009

Date de la notification : 04/03/2021

Délai d'exécution : 38 mois

Montant initial du marché

- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 6 685 796,17 €
- Montant TTC : 8 022 955,40 €

Montant du marché suite à avenant 1

Le montant du marché reste identique

Nouveau montant du marché suite à avenant 2

- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 6 709 865,07 €
- Montant TTC : 8 051 838,08 €

## D - Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet d'ajouter des prestations non prévues initialement au marché.

L'ajout porte sur le(s) point(s) suivant(s) :

-Etalement du mur mitoyen avec Lycée Paul Bert.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à 24 068,90 € HT

La prestation à exécuter par le titulaire du marché sera payée en fonction des prix inscrits dans sa proposition. Cette pièce fait partie intégrante de l'avenant au marché.

## E - Signature du titulaire du marché

A .....

Le .....

Signature du titulaire

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

A .....

Le .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur  
Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal  
délégué à la commande publique

PJ : devis

## **G - Notification de l'avenant au titulaire du marché**

### **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A .....

Le .....

**Signature**

### **En cas d'envoi en LR AR :**

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

**En cas de notification par voie électronique :**

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :



AFFAIRE : MBH  
Rue Jacques Lafitte  
64100 BAYONNE

VILLE DE BAYONNE  
Mme Esponde

BAYONNE

DEVIS N° : 46-98-03 CINQ

DATE VALEUR : 8 décembre 2021

DELAI DE REALISATION : 15 JOURS

Anglet, le 8 décembre 2021

Veillez trouver ci-joint notre DEVIS N° 46-98-03 CINQ concernant les travaux suivants:

Etalement Mur Paul bert

pour le chantier cité en objet, d'un montant de 28 882,68 € T.T.C.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

C.NOBLIA

B.IRACABAL

T. +33 (0)5 59 42 57 57 - F. +33 (0)5 59 42 57 50  
ecsa.construction@eiffage.com  
www.eiffageconstruction.com



EIFFAGE CONSTRUCTION SUD AQUITAINE  
Siège social : Résidence Magenta 2 Bis, Rue de Lamouly  
64600 Anglet France  
SAS au capital de 219 013 €  
096 280 557 RCS Bayonne · TVA FR 30 096 280 557

**DEVIS N° 46-98-03 CINQ**  
**DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

**DATE** : 8 décembre 2021  
**OPERATION** : MBH  
Rue Jacques Lafitte  
64100 BAYONNE  
**OBJET DU DEVIS** : Etalement Mur Paul bert  
**DEMANDE PAR** : VILLE DE BAYONNE

<b>MONTANT H.T.</b>	24 068,90
<b>TVA 20%</b>	4 813,78
<b>MONTANT T.T.C.</b>	28 882,68

**VALEUR** : 8 décembre 2021  
**DATE LIMITE D'OBTENTION ACCORD** : 17 décembre 2021  
**DELAI PREVISIBLE D'INTERVENTION  
APRES ACCORD** : 20 JOURS  
**INCIDENCE SUR DELAI CONTRACTUEL** : 15 JOURS  
**MODIFIE LES PIECES CONTRACTUELLES** : Plans, planning

